

ÉCOLE LE RONDEAU

49125 TIERCÉ

Rapport du Conseil d'école du 15.11.2012

Présents

Mmes Seince, Delhumeau, Hupont, Bluteau-Toureau, Bosteau, Lecomte, Le Gouic, Latour, Massé, Chev  (repr sentantes des parents)

Mr Duranton (adjoint charg  des affaires scolaires)

Mme Bolze (conseill re municipale)

Mr Daiguson (DDEN)

Mmes Halley, Lavandier, Lemenand, Lemonnier, Viv s, Belleil, Paulet, Claudet, Guilbert (enseignantes)

Mrs Romier, Velier, Amiot (enseignants)

Mme D putier ma trese sp cialis e (RASED)

Excus s :

Mr Seguin (maire)

Mr Fabius (IEN)

Apr s un mot d'accueil, Mr Amiot propose de passer   l'examen de l'ordre du jour.

1)  lections des repr sentants de parents au Conseil d' cole

R sultats des  lections

Inscrits : 371

Votants : 213 soit une participation de 57%

Blancs ou nuls : 9

Exprim s : 204

Liste du groupement de parents repr sent e par Mme Seince : 204 voix soit 10  lus

Mr Amiot souligne que si la participation a l g rement augment  par rapport   l'ann e derni re (50%), celle-ci reste modeste au regard du travail de pr paration de vote par correspondance r alis  par les parents pr sents sur la liste.

2) Organisation de l'école

Répartitions

Les prévisions étaient justes et l'effectif de l'école est en recul d'une vingtaine d'élèves par rapport à 2011-2012 soit 233 élèves. La répartition 2012-2013 sur 10 classes offre la particularité de ne pas avoir recours aux doubles niveaux.

CP : 41 soit 2 classes de 20 et 21 élèves

CE1 : 43 soit 2 classes de 21 et 22 élèves

CE2 : 53 soit 2 classes de 26 et 27 élèves

CM1 : 48 soit 2 classes de 24 élèves

CM2 : 48 soit 2 classes de 24 élèves

Projection 2013-2014 : 242 élèves (57 élèves en GS)

Taux de redoublement : 3,8 % (moyenne nationale 17%)

Enseignement des langues vivantes

Tous les élèves du CE1 au CM2 bénéficient de l'enseignement de l'anglais dans le cadre d'échange de service. Les élèves de CP seront initiés à partir du mois de janvier.

Temps partiels

Mme Guilbert complète Mme Claudet le mardi.

Mme Paulet complète Mr Amiot les jeudi et vendredi et Mme Belleil le lundi.

Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

Mr Thomé, psychologue scolaire et Mme Députier maîtresse spécialisée E (aide pédagogique).

Mme Députier prend la parole.

Le réseau de Châteauneuf ne comporte toujours pas de rééducateur (maître G) ce qui est un handicap pour aider les enfants ayant des troubles du comportement. Mme Députier précise que son travail s'effectue aussi bien en petits groupes de besoins que dans les classes où elle peut venir observer un ou plusieurs élèves. Elle essaie de toujours apporter une réponse aux demandes qui lui sont formulées, demandes très nombreuses cette année.

Elle précise également qu'elle peut recevoir les familles sur simple demande de leur part et ceci afin d'évoquer les difficultés d'apprentissage rencontrées par un enfant aussi bien à l'école qu'à la maison. Cette démarche est également valable pour Mr Thomé psychologue scolaire. (N° tél. antenne de Châteauneuf 02.41.69.81.00)

Mme Delhumeau demande des précisions sur la manière de solliciter le RASED.

Mme Députier répond qu'il est possible de le faire par l'intermédiaire du cahier de liaison des enfants, directement par courrier ou téléphone et qu'un rendez-vous peut avoir lieu en dehors de l'école (à Châteauneuf, bureau de l'antenne). Cette procédure est également valable pour le psychologue scolaire.

Réseau de réussite scolaire (RSS) de Châteauneuf

Actuellement 4 classes sont engagées dans le rallye mathématique commun aux élèves de CM et aux 6èmes du collège.

Une classe de CM1 travaille en partenariat avec la Maison de la rivière de Châteauneuf sur le thème des Basses vallées. Des animateurs interviendront à l'occasion de 4 demi-journées de découverte du milieu de vie des enfants. Ce projet conduira les enfants à visiter la Maison de la rivière au mois de mai et fera l'objet d'une exposition à l'occasion de la semaine des arts.

Règlement intérieur

Pas de modifications notoires mais un rappel

- éviter les bonbons et autres sucettes à l'occasion des anniversaires ; un gâteau semble amplement suffisant.
- penser à marquer les vêtements (manteaux, gants, écharpes et bonnets)
- rappeler aux enfants qu'avant l'ouverture de l'école, ils attendent au niveau du garage à vélo, sauf en cas de pluie où le préau du bas offre plus d'abri.

L'assemblée adopte le règlement intérieur de l'école

3) Conseil des enfants

Réuni par le directeur, le Conseil des enfants s'est réuni en début d'après-midi.

A cette occasion Mr Amiot a tenu à féliciter l'ensemble des responsables pour leur tenue exemplaire à l'occasion de l'inauguration officielle des nouveaux bâtiments.

A l'issue des échanges où chacun a pu s'exprimer, il a été retenu que :

- La réhabilitation du jeu de billes sera examinée à l'occasion de la réfection de la cour en 2013.
- La pose de nouveaux panneaux de basket sera également étudiée à cette occasion.
- Quelques traçages nouveaux seront demandés à la mairie.
- Une horloge extérieure sera installée sous le préau.

D'une manière générale, les responsables de classe ont souligné leur satisfaction de venir à l'école et la bonne ambiance depuis le début de l'année.

4) Rythmes scolaires

Mr Amiot informe le Conseil qu'aucune information officielle n'est à ce jour parvenue à l'école. Ce qui semble cependant se dessiner est la mise en place de la semaine de 4 jours ½ à la rentrée 2013, avec semble-t-il la possibilité pour les communes de choisir entre le mercredi matin ou le samedi matin.

Mr Duranton informe le Conseil que la mairie souhaite mettre en place une réunion d'échange et de concertation autour de l'aménagement de la semaine scolaire en conviant les représentants de parents, les associations, les enseignants.

Après échanges, il semblerait opportun que cette réunion se déroule au mois de janvier 2013, ce qui laisserait le temps aux représentants de parents de sonder les familles à ce sujet.

Mr Seince souhaite réunir les représentants de parents prochainement afin d'établir un questionnaire qu'il faudra ensuite faire parvenir aux familles puis analyser en retour.

5) Questions des parents à l'équipe pédagogique

Fournitures scolaires

Mr Amiot rappelle au Conseil le caractère intangible de la gratuité de l'enseignement public et qu'il ne saurait s'agir d'une obligation pour les familles. L'école du Rondeau bénéficie d'une subvention municipale destinée à pourvoir aux fournitures scolaires.

Néanmoins et compte tenu du fait que certaines familles souhaitent que leur enfant bénéficie d'un matériel « personnalisé », il sera communiqué aux familles une liste générale de fournitures utilisées par leur enfant pendant l'année scolaire à venir. Cette liste pourra éventuellement être complétée à la rentrée par l'enseignant de la classe mais de manière succincte.

Cette liste n'aura qu'un **caractère informel**, elle ne revêtira **aucun caractère obligatoire** et permettra seulement aux familles qui le souhaitent d'avoir des repères permettant de guider leurs achats éventuels.

Horaires de l'école

Mr Amiot rappelle que cette question a déjà été évoquée il y a quelques années et qu'il n'avait pas été possible de trouver une solution pour cause de problèmes techniques.

Mme Latour propose que ce décalage soit porté à 5 minutes permettant ainsi aux familles de respecter les horaires des deux écoles.

Mr Amiot estime qu'un décalage de 5 minutes ne réglerait pas le problème et qu'il faudrait au moins 15 minutes pour avoir un effet significatif.

Compte tenu du fait que c'est Mr le Maire qui a le pouvoir de changer les horaires d'ouverture de l'école, Mr Duranton prend note.

6) Questions des parents à la municipalité

Circulation rue de Longchamp

Mr Duranton informe le Conseil que la réfection de la rue de Longchamp est programmée pour 2014 et que dans ce cadre une réflexion sur la sécurisation de l'accès de l'école est engagée.

Il présente au Conseil un plan proposant 4 propositions d'aménagement, chacune prenant en compte le maintien du sens unique et la mise en place d'une piste cyclable sur la totalité de la rue de Longchamp.

Mr Amiot propose que le détail de chacune des 4 propositions soit proposé aux parents pour réflexion.

Mr Duranton s'engage à le proposer au deuxième Conseil d'école.

Terrain en contrebas du Rondeau.

Mr Duranton informe le Conseil qu'un projet est en cours d'élaboration avec le concours des services municipaux et qu'un jardin paysager est envisagé. Il propose aux membres du Conseil de découvrir une maquette du projet mettant en scène des éléments de notre patrimoine local sur le thème de la rivière. Les enfants seront également associés au projet à travers un atelier peinture.

7) Projets culturels

Mr Amiot informe le Conseil du passage d'Angélique Guéry le vendredi 16 novembre au Rondeau afin de présenter les propositions culturelles municipales pour cette année 2012-2013.

Mr Duranton informe le Conseil que le cinéma « Le Pax » fermera le 1^{er} janvier 2013 pour une durée de 17 mois.

Mr Amiot informe le Conseil qu'à tous les niveaux des projets culturels sont ne cours de finalisation.

Mme Halley expose le projet des classes CP sur le thème de l'eau, projet réunissant les enfants de CP et de Grande Section.

Mr Romier expose le projet des classes de CE1 ayant pour thème « L'oiseau de feu » avec en prolongement une sortie sur le thème du feu.

La classe de CE2 de Mme Lemonnier et celle de CM1 de Mme Belleil s'investiront dans un projet « théâtre » avec le concours de Mme Bouligand et Mme Maugeais. Développé tout au long de l'année, ce projet proposera des activités variées aux élèves : les gestes, la voix, les déplacements, la lecture théâtralisée, l'écriture et la mise en scène. Un premier déplacement a eu lieu au théâtre du Champ de bataille à Angers pour assister à une représentation du « Petit chaperon rouge ».

La classe de CM1 de Mme Belleil et Mme Paulet sera également associée au projet « danse et théâtre » tandis que la classe de Mr Amiot s'intéressera à la découverte des Basses vallées avec le concours de la Maison de la rivière de Châteauneuf.

Mr Velier et Mme Claudet livrent le détail du voyage des CM2 en Charente Maritime avec notamment la visite de l'île d'Aix, de l'île de Ré, de l'aquarium de La Rochelle tout cela en lien avec le programme d'histoire.

Mr Amiot souligne le caractère pertinent de tous ces projets destinés à mener les enfants sur le chemin de la découverte. Il rappelle à cette occasion le soutien indispensable de

l'Association des parents qui soutient financièrement la plupart de ces actions. A l'occasion du voyage des CM2, il souligne que si les familles seront mises à contribution à hauteur de 70€, l'Association versera 65€ pour chacun des enfants de CM2, soit un total de 3 120€.

En ce qui concerne la ventilation de la subvention de l'Association des parents, soit 8 500€, Mr Amiot informe le Conseil que l'accent serait mis sur l'achat de livres et en particulier d'albums destinés à la Bibliothèque.

8) Divers

Parlement des enfants

Mme Claudet informe le Conseil que sa classe de CM2 s'est portée candidate à l'occasion du Parlement des enfants. Cette opération annuelle vise à faire découvrir aux élèves de CM2 le mécanisme de la loi. Il leur est donc proposé un exercice grandeur nature soit l'élaboration d'une proposition de loi sur le thème de la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». Cette proposition concourra avec d'autres et les meilleurs projets seront récompensés voire examinés en séance plénière à l'Assemblée nationale où les représentants des classes auront pris la place de leurs députés le temps d'une séance.

Semaine des arts

Elle se déroulera du 24 au 28 juin 2013.

Date du prochain Conseil d'école

Jeudi 14 février 2013

Le directeur

Jean Pierre Amiot